Les agriculteurs se mobilisent pour préserver nos ressources en eau…

Je protège, je partage

CONTRAT CAPTAGE

Le captage de Corroy-le-Grand/Corbais

Sur la commune de Chaumont-Gistoux, c'est l'intercommunale du Brabant wallon (in BW) qui exploite l'eau.
Le captage est un puits de 47 m de profondeur.

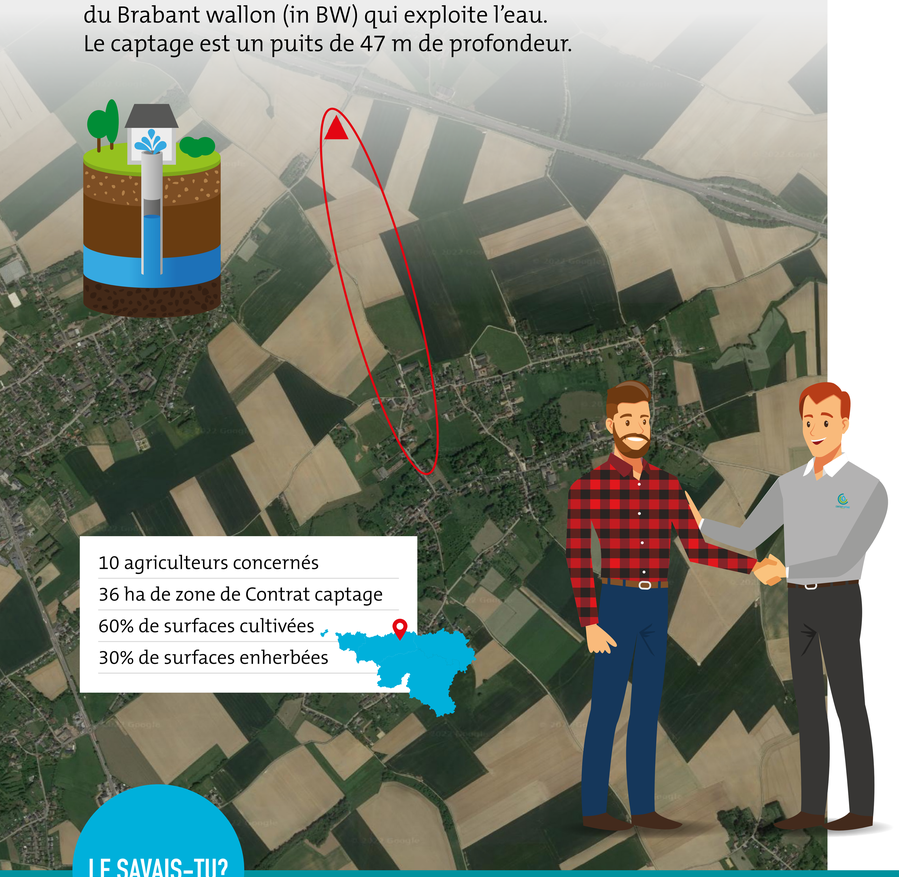

Ici, à Chaumont-Gistoux, un Contrat captage est mis en place

Le Contrat captage a pour objectif de **préserver la qualité de l'eau** d'une zone de captage ou de l'améliorer. Il scelle l'engagement des agriculteurs et des partenaires du contrat autour du plan d'actions concertées, s'étalant sur plusieurs années.

La fertilisation d'une terre n'est pas une procédure simple. Il faut savoir rendre le sol suffisamment riche en nutriments pour la croissance de la plante, sans toutefois verser dans l'excès. Le risque serait alors qu'ils se perdent dans le sol et rejoignent la nappe souterraine. Pour trouver **le bon équilibre entre l'assurance du bon développement de la plante et la préservation de la ressource en eau**, les agriculteurs raisonnent l'apport d'engrais.

Cependant, cette fertilisation dépend aussi de facteurs sur lesquels l'homme a très peu d'emprise : les conditions météorologiques, la présence naturelle de nutriments dans les engrais de ferme ou dans le sol. Il est donc difficile de connaitre avec précision l'azote réellement disponible pour la plante.

En fonction de l'apport d'engrais, il est possible que des restes d'azote subsistent dans le sol après la récolte. C'est à ce moment-là qu'ils risquent d'être emportés vers les nappes par les pluies de la fin de l'année. C'est pourquoi des cultures intermédiaires, dites pièges à nitrate, sont mises en place.

UNE DES ACTIONS MISES EN PLACE

LA PROLONGATION DES CIPAN

La **Culture Intermédiaire Piège à Nitrate** est un moyen efficace pour récupérer les excès de nutriments présents dans le sol avant l'hiver et ainsi empêcher leur lessivage vers les nappes phréatiques.

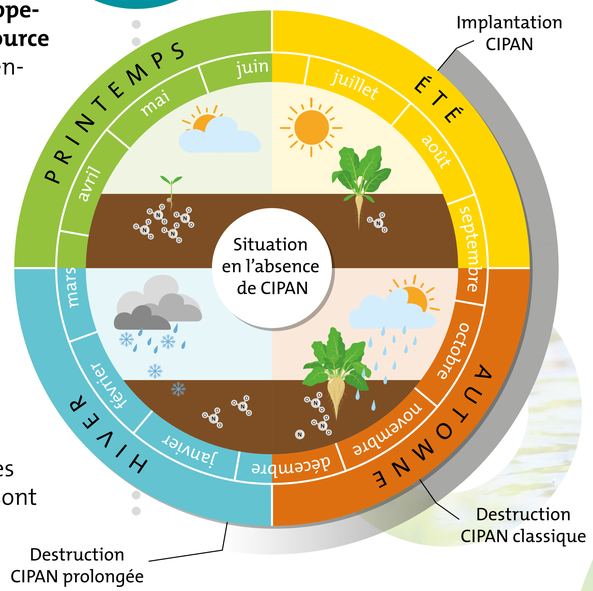

Traditionnellement, cette culture intermédiaire est semée entre début août et mi-septembre et peut être détruite à partir du 16 novembre. La stratégie proposée ici consiste à laisser la culture en place, au minimum, jusqu'au 1er janvier.

De cette manière, le sol reste couvert pendant la période la plus froide et pluvieuse de l'année et l'azote sera libéré au moment le plus opportun pour le semis au printemps.

◂ La libération d'azote dans le sol à partir de matière organique est liée essentiellement à l'humidité et aux changements de température. Le sol est bien vivant au printemps et en été, puis son activité ralentit progressivement en automne pour se mettre presque à l'arrêt pendant l'hiver.

LE SAVAIS-TU?

Le nitrate est le nom donné à une molécule composée d'azote (N) et d'oxygène (O). Il est indispensable aux écosystèmes. C'est un nutriment de première importance pour la croissance des végétaux. Cependant, il peut aussi présenter des risques pour l'environnement s'il est présent en trop grande quantité.

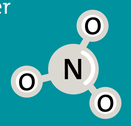

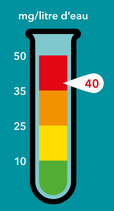

L'eau de ce captage est soumise à une pression due au nitrate, notamment d'origine agricole. Les analyses révèlent une concentration en nitrate d'environ 40 mg/l d'eau. La **norme de potabilité** fixée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) est de **50 mg/l.** La valeur mesurée étant proche de la limite, le captage d'eau fait l'objet d'un Contrat captage. Ensemble, les différents acteurs œuvrent pour faire diminuer la concentration présente dans l'eau.

PARTENAIRES DU CONTRAT CAPTAGE

Une initiative de la

SPGE – Société Publique de Gestion de l'Eau

En partenariat avec

Wallonie environnement SPW
in bw – Votre partenaire économique et environnemental en Brabant wallon
PROTECT'eau
UCLouvain
LIÈGE université Gembloux Agro-Bio Tech
Wallonie recherche CRA-W
NAT AGRI WAL